

Cerfav | Fablab : un fabuleux laboratoire d'aujourd'hui pour demain

Pour cette rentrée 2013, le Centre Européen de Recherches et de Formation aux Arts Verriers - Cerfav - ouvre au grand public et aux professionnels son Fablab, à Vannes-le-Châtel : intéressés par les nouvelles formes de conception et de fabrication, vous y trouverez des machines-outils accessibles et des animateurs pour vous initier à ces technologies de pointe. Vous pourrez y réaliser ou faire réaliser vos projets à proximité de la plate-forme verrière.

Un Fablab, qu'est-ce que c'est ?

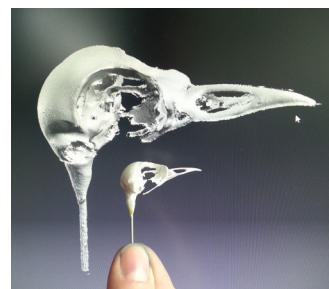
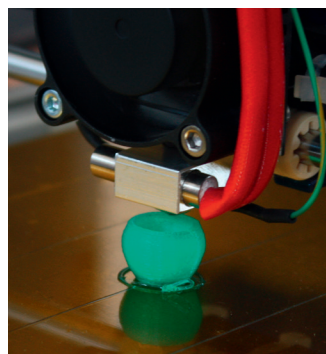
Le concept de fablab est né de la contraction de fabrication et laboratoire. C'est en laissant libre accès à des machines dites industrielles, qu'un professeur de Boston aux États-Unis, Neil Gershenfeld, s'est rendu compte que les meilleurs résultats d'appropriation venaient de la libre expression de l'individu cherchant à répondre à ses propres besoins.

Un Fablab au Cerfav, pourquoi ?

Dans sa mission de pôle national d'innovation du verre, le Cerfav a souhaité rejoindre dès 2011 le réseau international des Fablabs avec sa spécificité

les arts et techniques du verre. C'est avec l'appui du territoire « Pays Terres de Lorraine » et porté par le réseau mondial de ces lieux de fabrication ouverts et partagés, que le Cerfav | Fablab a vu le jour afin de diffuser localement cette nouvelle culture technique, motrice d'inventivité.

C'est aussi, en complémentarité, un média de choix pour faire rayonner partout sur la toile les savoir-faire lorrains.



Un Fablab, comment ça marche ?

Un Fablab, c'est avant tout un lieu de rencontres et d'échanges. Une espèce de matérialisation du réseau internet. C'est aussi un lieu de conception, de fabrication d'éléments non disponibles dans le commerce ou non-accessibles. Un Fablab, c'est aussi un lieu de formation où la multiplicité des

outils et des usages offre une ouverture et une spécialisation à celui qui s'y inscrit. Un langage commun existe : c'est celui de l'informatique appliquée. Un Fablab, c'est une nouvelle façon d'appréhender les choses, l'ébauche d'un nouveau modèle d'échanges au service de tous.

Un Fablab, ça sert à quoi ?

- Découvrir et étudier la culture numérique dans l'objectif d'être autonome avec les outils d'aujourd'hui,
- se former à des logiciels libres de conception : bi ou tri-dimensionnelle,
- fabriquer des prototypes en matière plastique dure ou souple de manière rapide et précise grâce à une imprimante 3D,
- découper des panneaux de bois facilement et sans contrainte de forme,
- fabriquer des moules de façon reproductible et facilement modifiables grâce à une fraiseuse numérique. L'outillage ainsi créé peut être utile à la mise en œuvre de matières diverses,
- découper originalement de l'adhésif à partir de dessins vectoriels, réalisés directement sur un logiciel gratuit ou créés à partir d'images existantes,
- numériser des objets existants afin de les transformer,
- se former à la mise en œuvre de circuits électroniques simples pour l'éclairage,
- expérimenter...

NOUS CONTACTER
Mail - fablab@cerfav.fr
Téléphone - 03.83.25.49.93
www.cervav.fr/fablab

Pour accéder au Fablab

Le Cerfav | Fablab est ouvert aux particuliers et aux professionnels (de l'artisan à l'industriel) comme espace de formation et de prototypage. Les prestations réalisées dans ces différents cadres peuvent prendre en compte des clauses de confidentialité.

L'abonnement au Fablab pour un particulier est fixé pour l'année (de début septembre à fin juillet) à 180 € (incluant la première séance d'initiation) sur présentation d'un certificat d'assurance de responsabilité civile.

Abonnement annuel = 180 €/an

L'animateur du Fablab (fab-manager) est présent aux horaires d'ouverture suivantes :

Ouverture le mardi et le jeudi, de 9h à 17h

La participation ne peut être fractionnée pour l'année en cours. Elle est due en un seul versement. Toute personne n'ayant pas versé sa participation forfaitaire et signé le règlement intérieur se verra interdire l'accès au Fablab.

Si l'accès au Fablab est libre, les consommables utilisés restent à la charge de chaque usager qui pourra soit :

- Apporter ses propres consommables dès que leur qualité a été validée par le Fablab manager,
- Acheter au Cerfav les consommables nécessaires et dans la limite des stocks disponibles. Une grille tarifaire est affichée au Fablab.

